Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212203525-20260402-DCM2026040216-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

COMMUNE DE TREFUMEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 avril 2026

Date de convocation
Le 27.03.2026

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 07
Votants : 07

L'an deux mil vingt-six, le 02 avril à 18h00 le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Françoise HEDE, Maire.

Présents : F. HEDE ; H. AGAESSE ; M-L. SAUDRAIS ; N. GALLAIS ; P. COMMEUREUC ; E. LE HOANEN ; A. TEILLET.
Absents excusés : E. POIGNANT ; J-M DAVY ; A. LAVIEILLE ; F. THOMAS.
Secrétaire de séance : N. GALLAIS.

DCM-2026-04-02/16 : Devis pour l'installation de stores à la longère

Le maire indique que les logements du rez-de-chaussée de la longère ne sont pas équipés de stores.

Il avait été convenu par délibération du 30 mai 2024 que la mairie prendrait à sa charge l'installation de store afin de créer une harmonie et pour préserver les murs et trous et de leur rebouchage par les locataires. Il avait été convenu d'installer des stores roulants. Des volets intérieurs ont été installés aux logements de l'étage car techniquement cela été impossible de faire autrement.

A ce titre, 2 devis ont été réalisés pour la pose de 9 stores :

- Entreprise MARTIN domiciliée à Plouasne : stores sur rail : 3 099,50 € HT ;
- Entreprise IDSTORES FERMETURES domiciliées à TADEN stores roulant : 2 384.38 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité **DECIDE** de réaliser les travaux en interne.

Pour copie conforme. Certifié exécutoire compte tenu de la publication en mairie et de la transmission au représentant de l'Etat le 14 AVR. 2026
Le Maire,
Françoise HEDE

Le secrétaire de séance
Nicolas GALLAIS